



**« Genre et agriculture familiale et paysanne, regards nord-sud »**

**Débats entre mondes académique, du développement et de la formation**

**COLLOQUE INTERNATIONAL**

UMR Dynamiques Rurales, ENFA, Toulouse,

UMR CNRS 5600, « Environnement, ville, société », Lyon,

Réseau « Genre en action », Bordeaux

22, 23, 24 et 25 mai 2012

**Une visibilité toujours réduite : la prise en compte du genre dans les systèmes d'information sur l'économie rurale en Afrique de l'Ouest.**

**A reduced visibility: gender in west African rural surveys**

**Isabelle DROY**

**isabelle.droy@ird.fr**

**IRD- UMI Résiliences (IRD-CIRES)**

**Une visibilité toujours réduite : la prise en compte du genre dans les systèmes d'information sur l'économie rurale en Afrique de l'Ouest.**

**A reduced visibility: gender in west African rural surveys**

**Isabelle DROY**

**isabelle.droy@ird.fr<sup>1</sup>**

**IRD- UMI Résiliences (IRD-CIRES)**

**Résumé**

Malgré de nombreux travaux ayant pointé depuis plusieurs décennies la question de l'invisibilité des relations de genre, les enquêtes nationales sur la pauvreté et les travaux sur l'économie agricole restent sur des découpages traditionnels de ménage et d'exploitation agricole. Ces dispositifs prennent mal en compte la complexité de l'organisation de ces sociétés et en particulier les relations de genre à l'intérieur des familles et ménages dans le fonctionnement de l'agriculture familiale. Il existe cependant des dispositifs qui permettent de rendre visibles la contribution respective des membres d'une famille, tant en termes de temps que de type d'activités.

Mots clefs : système d'information, genre, Afrique de l'Ouest, vulnérabilité, moyens d'existence

---

<sup>1</sup> Socio-économiste IRD, UMI Résiliences (Institut de Recherche pour le Développement, Unité Mixte Internationale Résiliences), 32 avenue Henri Varagnat 93143 Bondy cedex. Ce travail a été réalisé avec l'appui de l'ANR (Agence Nationales de la Recherche) programme ECliS (Elevage-Climat-Société) « contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique sub-saharienne » (2009-2012).

## **Abstract**

Although many studies pointed the issue of gender invisibility, national poverty surveys and agricultural studies conducted in west African countries still keep an obsolete model of household and farm. They badly take in account the complexity of those societies and in particular the gender relations inside families and households in the functioning of family farming. There are however some methods which allow to make visible the respective contribution of different members of a family, both in terms of time and type of activities.

Key words : agricultural census, gender, Sub-Saharan Africa, vulnerability, livelihoods

## **Introduction**

Le débat sur la place du genre dans les systèmes d'information des pays en développement a commencé il y a plus de trois décennies, pointant l'invisibilité des femmes dans les statistiques. Les conséquences sur la définition des politiques publiques ont été soulignées : outre l'oubli de catégories entières de populations dans la réflexion, ces angles aveugles des politiques conduisaient parfois à leur échec.

Des progrès dans la collecte désagrégée par sexe ont été faits dans certains domaines comme la santé, l'éducation ou la participation politique, permettant ensuite de faire apparaître les inégalités de genre et de construire des indices les prenant en compte<sup>2</sup>. Mais, dans le domaine économique, les évolutions semblent beaucoup plus lentes, malgré les avancées de la recherche depuis plusieurs décennies. Dans cette étude, nous nous appuyons sur l'exemple d'enquêtes sur l'agriculture et les exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest pour souligner le décalage entre les outils actuellement disponibles et leur mobilisation effective dans les systèmes d'information. Etant des instruments d'aide au pilotage des politiques sectorielles, on perçoit bien l'enjeu politique de cette carence.

La complexité de l'organisation interne des exploitations familiales, liée à celle de l'organisation familiale est présentée dans la première partie. Dans la seconde partie, nous verrons à quel point la prise en compte du genre est hétérogène et parcellaire dans les

---

<sup>2</sup> Dans ce document, nous reprenons la définition de la FAO (Food and Agriculture Organisation) sur le recueil des informations "Gender statistics refer to sex-disaggregated data that reflect observed gender relations." (FAO, Agricultural Census and Gender, 2005, p.vi)

enquêtes nationales. Enfin, en troisième partie, nous présenterons les dispositifs qui permettent de réaliser de réelles avancées dans la visibilité du genre en milieu rural.

## **La complexité des exploitations familiales en zone sahélo-soudanienne**

### ***Des niveaux de décision emboîtés***

Les travaux du groupe Amira<sup>3</sup> au milieu des années 1970 ont permis de grandes avancées pour la compréhension de la complexité de l'organisation économique et sociale du milieu rural en Afrique de l'Ouest ; ils ont mis en évidence le danger à transposer dans les enquêtes le modèle simplifié d'une exploitation familiale qui serait conduite par un ménage, formé d'un homme chef de famille, d'une épouse, d'enfants voire des collatéraux, avec la mise en commun des ressources. Différentes publications d'AMIRA et notamment celles de G. Ancey (1975) identifient les unités qui caractérisent l'organisation familiale en milieu rural africain, unités qui ne se superposent que partiellement : unité de production, unité de résidence, unité de consommation (ou « cuisines <sup>4</sup>»). L'unité de production elle-même est complexe et révèle plusieurs niveaux de décision avec des choix économiques spécifiques (voir annexe 1).

#### Exemple d'exploitation agricole familiale en Afrique de l'Ouest

L'organisation familiale de la production en vigueur dans plusieurs sociétés rurales d'Afrique subsaharienne repose sur une unité de production agricole (appelées par facilité « exploitation familiale » ou encore « famille »), composée de plusieurs ménages, résidant souvent dans la même concession et sous l'autorité d'un chef, qui organise la production et la répartition des ressources. Dans ces unités, une partie des champs, appelés champs collectifs, est cultivée sous la direction du chef de famille, mais avec toute la main d'œuvre familiale, qui doit réserver des jours de travail pour ces tâches. Dans la zone cotonnière du Mali ou du Bénin, ces champs collectifs sont consacrés à la culture du coton et aux céréales (mil-sorgho, maïs) qui sont stockées dans des greniers collectifs et destinées à l'alimentation de la concession selon des règles précises. On trouve aussi dans beaucoup de sociétés, une autre catégorie de champs qui sont les champs individuels, pris sur le domaine foncier de la concession ou du ménage. Ceux-ci peuvent être cultivés par le chef de ménage lui-même, mais aussi par des femmes ou des jeunes hommes célibataires. La production de ces champs est soit autoconsommée, soit vendue ; elle sert, notamment pour les femmes, à assurer leurs obligations à l'intérieur de la famille ou de la communauté, par exemple pour les cérémonies. Les cultures commerciales (coton, arachide) sont parfois aussi cultivées sur des champs individuels.

---

<sup>3</sup> AMIRA : Amélioration des méthodes d'investigation en milieux informels et ruraux d'Afrique, Asie et Amérique latine, INSEE-ORSTOM. Plusieurs brochures ont été consacrées aux enquêtes auprès des ménages (en particulier les travaux de G. Ancey et J-M Gastellu).

<sup>4</sup> La « cuisine » correspond au groupe de consommation : un ou plusieurs repas quotidiens sont préparés pour l'ensemble du groupe (un ou plusieurs ménages) à partir des greniers collectifs.

## ***Une organisation familiale complexe***

La complexité de l'exploitation familiale prend sa source dans l'organisation familiale et plus particulièrement, ce qui est nommé « ménage », unité qui a des contours plutôt flous tant les formes varient selon les sociétés et les recompositions sont fréquentes (De Vreyer et al. 2008). Dans le cas des sociétés d'Afrique de l'Ouest, la définition des Nations Unies offre un cadre conventionnel utile, mais insuffisant pour l'analyse de la structuration des familles en plusieurs ménages eux-mêmes souvent polygames<sup>5</sup>. La définition du ménage est réinterrogée de façon régulière dans différents travaux : Gastellu (1980), Gastellu et Dubois (1997) ou encore plus récemment par De Vreyer et al. (2008) et Donni et Ponthieux (2011). Une fois ce ménage à peu près cerné, reste l'essentiel qui est de savoir comment il fonctionne.

En effet, l'organisation familiale ne relève pas du ménage unitaire, mais de formes plus complexes qui varient selon les aires culturelles. Hommes et femmes ont des droits et des obligations distinctes au sein du ménage, qu'il convient de connaître afin de mieux cibler les actions des politiques publiques. Savoir qui paie les frais d'écolage, les frais de santé des enfants, ou qui fait telle ou telle activité et qui gère les ressources issues de la vente de tel ou tel produit ou encore qui décide de tel ou tel investissement est indispensable pour conduire des actions de développement. La méconnaissance de cette répartition des tâches et des pouvoirs a conduit à de nombreux échecs, allant parfois jusqu'à renforcer les inégalités.

Le modèle néoclassique unitaire qui fait l'hypothèse d'une centralisation des ressources au sein du ménage et une répartition égalitaire selon les besoins, est depuis longtemps remis en cause, bien qu'il reste toujours le plus utilisé par facilité (voir Meignel, 1997, pour une revue de la littérature sur le sujet et Udry 1996). « La pluralité des unités de décision invite à la reconnaissance d'individus aux sphères d'activités plus ou moins autonomes à l'intérieur du ménage. Le ménage n'est pas le lieu d'un consensus dictatorial ou altruiste, les membres du ménage ont des intérêts à la fois convergents et divergents » ( Meignel, 1997, p.7)

D'autres modèles théoriques ont alors été formalisés, appelés modèles collectifs, où chaque individu dans le ménage doit être caractérisé par ses préférences propres. Deux

---

<sup>5</sup> Selon la définition des Nations Unies « le ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux » (UN, 1998, paragraphe 1.324).

catégories sont distinguées, les modèles coopératifs et les modèles non-coopératifs. Le modèle coopératif, qui prend mieux en compte la fonction de producteur et de consommateur des ménages ruraux, a introduit la notion de préférences distinctes dans le ménage selon le genre et de pouvoir déterminant la répartition des ressources.

A. Sen, dans ses travaux sur les famines (1981) a souligné l'importance des inégalités intra-familiales dans la répartition des ressources, inégalités liées le plus souvent au genre. Si de nouveaux modèles théoriques ont été proposés, on constate cependant que ces avancées conceptuelles ont eu assez peu d'impact sur la construction des grandes enquêtes statistiques.

On comprend que la méconnaissance de ces unités, en particulier dans une société polygame, conduit à des erreurs d'interprétation et qu'il est nécessaire de construire un questionnaire adapté à une forme d'organisation complexe, éloignée du modèle du ménage unitaire.

### **Les enquêtes nationales : hétérogénéité de la prise en compte du genre**

Plusieurs types d'enquêtes sont conduits à l'échelle nationale, voire sur plusieurs pays avec un objectif de comparaison des indicateurs entre pays : les recensements agricoles, les enquêtes démographiques et sanitaires (DHS), les enquêtes sur la pauvreté. Elles exigent un important travail conceptuel et méthodologique, afin d'harmoniser les indicateurs issus d'observations de sociétés souvent très différentes. C'est une approche par le haut, qui peut être réductrice, s'opposant à des enquêtes locales, non représentatives et non comparables, mais mieux adaptées à la compréhension fine des processus locaux (Gastellu et Dubois, 1997) et donc des spécificités des relations de genre.

Plusieurs dispositifs d'enquêtes nationales procurent des informations sur les activités économiques des exploitations et/ou des ménages en milieu rural. L'intérêt de ce type d'enquête est en premier lieu leur représentativité, puisqu'elles fournissent des données extrapolables sur tout le pays.

En tout premier lieu, les dispositifs les plus ciblés sur les exploitations agricoles sont les recensements de l'agriculture. Cette opération lourde est réalisée sur des pas de temps au mieux décennaux. Il est aussi possible de suivre l'activité en milieu rural par d'autres dispositifs, comme les enquêtes auprès des ménages axées sur la pauvreté et les conditions de vie.

### ***Les recensements agricoles : une lente évolution dans la prise en compte du genre***

Les recensements agricoles ont pour objectif de fournir des données structurelles sur l'agriculture, mais aussi l'élevage et la pêche. Les recensements se sont longtemps focalisés sur les variables que l'on pourrait qualifier succinctement d'agronomiques, comme le nombre et la taille des exploitations, le type de productions, les rendements, ou encore les techniques utilisées. Ceci au détriment de données de nature plutôt économiques et sociales, comme l'organisation interne du travail familial, les revenus, la répartition des décisions, les responsabilités des femmes dans la production ou la complémentarité avec d'autres activités (artisanat, migration), dont dépendent souvent la survie du ménage en milieu rural.

Les recensements sont menés sur des cycles de 10 ans, avec un guide méthodologique fourni par la FAO, permettant théoriquement, une uniformisation des concepts et de méthodes de recueil de données. Ils recouvrent à la fois des recensements exhaustifs (notamment dans les pays développés) et des enquêtes par sondage. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où la majorité de la population vit en milieu rural, un recensement effectif est trop compliqué à mener en raison d'une part du nombre d'exploitations et d'autre part de la faiblesse de l'appareil statistique ; le recensement agricole consiste alors en un dénombrement puis un questionnaire sur un échantillon d'exploitations.

Dès le milieu des années 1980, plusieurs études, publiées au sein même des Nations Unies, ont déjà souligné la nécessité de mieux intégrer le genre dans les statistiques agricoles ; en 1998, la FAO a publié un document sous le titre « Statistiques sur le Genre et Recensements Agricoles - Orientations pour une Révision des Concepts et de la Méthodologie » (FAO, 1999). Le cycle de recensement de la décennie 1996-2005 intégrait ces changements méthodologiques. Une évaluation de 2005 sur la prise en compte du genre dans les recensements de plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne révèle une progression certaine, mais encore inégale selon les pays (FAO, 2005) : cette étude montre que, d'une part, la demande des utilisateurs de données (comme les acteurs institutionnels pour la définition de politiques publiques par exemple) a un rôle moteur pour faire évoluer les pratiques dans la collecte de données et que d'autre part, un travail méthodologique est aussi nécessaire de faire tomber un certain nombre de stéréotypes sur le rôle des femmes dans l'agriculture.

Le nouveau cycle de recensements agricoles couvre la période 2006-2015. Le document cadre pour le « Programme mondial du recensement de l'agriculture 2010 » (FAO, 2007) intègre de nouvelles notions permettant de mieux prendre en compte la complexité des exploitations familiales et d'y intégrer les relations de genre en ne considérant plus l'exploitation comme une boîte noire sous la seule autorité d'un chef d'exploitation. Ainsi, les notions de « sous exploitant » et de « sous-exploitation », nouvellement introduites, fournissent un cadre utile pour identifier des processus de gestion et de décision autonomes à l'intérieur d'une exploitation (sur une parcelle ou une activité) ; le rôle des femmes est susceptible d'être mieux appréhendé, si ces notions sont adaptées de façon pertinente aux contextes locaux.

Au-delà de la fourniture d'informations pour la définition des politiques sectorielles, les recensements agricoles sont désormais élargis pour contribuer au suivi de l'avancement vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, tout comme au suivi de la sécurité alimentaire (FAO, 2007, p.23). Cette attente paraît bien ambitieuse, tant les variables à introduire relèvent de thématiques différentes et relativement complexes pour les professionnels de la statistique agricole : par exemple, dans le module sur la sécurité alimentaire, il est ainsi recommandé de faire des mesures anthropométriques sur les enfants de moins de cinq ans vivant dans le ménage enquêté, afin d'identifier les retards de croissance. A alourdir trop le questionnaire avec ces nouvelles thématiques, le risque est grand de perdre les avancées sur une compréhension plus fine et désagrégée du fonctionnement de l'exploitation agricole permettant de mettre à jour les relations de genre et le rôle économique des femmes dans l'agriculture.

La nécessité d'avoir des statistiques agricoles de qualité est réapparue avec la crise alimentaire de 2008, qui a braqué les projecteurs sur le monde rural ; la dégradation des appareils nationaux de statistiques agricoles<sup>6</sup>, en particulier en Afrique subsaharienne, est apparue comme un réel handicap pour la compréhension de la situation en milieu rural et la mise en œuvre de politiques. Une stratégie globale pour la création d'un système d'information rural performant est présentée conjointement par la Banque Mondiale, les Nations Unies et la FAO (World Bank 2010), manifestant une volonté d'améliorer

---

<sup>6</sup> Cette dégradation est notamment liée aux programmes d'ajustement structurel, mis en œuvre par ceux-là mêmes qui déplorent actuellement la détérioration de ces services.



significativement la qualité et la nature des informations économiques et sociales sur le secteur rural. Mais, sur le nouveau schéma conceptuel, la question du genre apparaît non comme une composante transversale de l'analyse, mais comme une thématique aux côtés de la sécurité alimentaire, ce qui pourrait être un recul par rapport aux réflexions engagées au sein de la FAO.

### ***Les enquêtes sur la pauvreté et les angles morts de l'activité des femmes***

Les enquêtes sur la pauvreté et les conditions de vie ont été mises en place depuis le milieu des années 1990, en particulier dans les pays ayant été soumis à des plans d'ajustement structurel, puis relevant de l'initiative PPTTE (pays pauvres très endettés). Ces dispositifs d'information avaient pour objectif d'analyser les conséquences sociales des plans d'ajustement structurel dans les années 1990, puis les effets des politiques de réduction de la pauvreté, élaborées dans des cadres stratégiques accompagnant la réduction de la dette. Les enquêtes de suivi de l'évolution de la pauvreté et des conditions de vie des ménages ont lieu tous les 2 à 5 ans selon les pays ; elles fournissent en principe des informations détaillées sur les activités économiques (marchandes et non marchandes) et les revenus et donc, à ce titre, fournissent des informations utiles pour le suivi de l'activité des ménages ruraux, en particulier dans les pays où prédomine l'agriculture familiale.

Cependant, la conception de ces enquêtes comprend encore fréquemment certains biais conceptuels sur ce qu'on appelle le ménage, dont on a vu que la forme et l'organisation varient beaucoup selon les sociétés. La norme la plus souvent en vigueur repose encore sur une vision nucléaire du ménage, dirigé par un chef homme et ayant une mise en commun des ressources. Une femme n'est considérée comme chef de ménage que si la présence d'un homme fait défaut (absence depuis plus de 6 mois dans les normes statistiques).

Il est alors possible de comparer les différents actifs (foncier, matériel agricole, activités, revenus) des ménages monoparentaux dirigés par une femme à ceux des ménages « standards » dirigés par un homme. Tous les indicateurs habituels mobilisés dans les analyses sur la pauvreté peuvent alors être déclinés pour comparer les deux groupes. Cela est pertinent en termes d'analyse de la durabilité sociale, car les ménages dirigés par des femmes ont souvent à charge des enfants et on peut ainsi aborder la question de la transmission intergénérationnelle de certaines capacités ou de certains actifs (Bissilliat 1996, Locoh *et al.* 2008).

Par contre, de par leur conception, ces enquêtes considèrent le ménage comme une sorte de boîte noire et les analyses intra-ménages s'avèrent limitées : or, dans un contexte d'organisation assez complexe de ménages souvent polygames (qui sont, encore moins qu'ailleurs, des ménages unitaires), gommer la répartition interne des droits et obligations selon le genre et/ou le statut dans la famille, tout comme le détail des revenus des activités de chaque individu, pose de sérieux problèmes méthodologiques. Les activités des femmes, leurs revenus, leurs droits plus ou moins précaires et les responsabilités qui leur incombent dans un contexte de monétarisation de l'économie, sont souvent mal, voire pas du tout pris en compte. Or, supposons qu'une source de revenu d'une activité spécifiquement féminine soit affectée par un événement économique ou un aléa climatique, alors les charges assurées par les femmes grâce à ces revenus (par exemple l'écolage ou les soins de santé) ne seront pas automatiquement assumées par une autre personne du ménage. On pourra donc avoir des conséquences négatives sur les conditions de vie des enfants par exemple aboutissant à des situations de non-durabilité sociale (Pascual, 2011).

La simplification autour de modèles inopérants a pour conséquence une inadaptation des politiques et une mauvaise appréhension de la vulnérabilité et donc des moyens à mettre en œuvre pour la réduire.

Il serait cependant possible, à l'intérieur du cadre des enquêtes, de construire un système d'information suffisamment désagrégé pour prendre en compte des formes d'organisation plus complexes, des niveaux de décision emboîtés, de repérer la répartition des rôles et des ressources au sein de la famille, de prendre en compte des activités marchandes et non marchandes. Mais cela suppose de revoir non seulement le questionnaire, mais aussi l'organisation de l'enquête : interroger séparément hommes et femmes et avoir des équipes mixtes pour la collecte d'informations. Sur ce point, les systèmes d'enquête restent très figés, en raison des multiples résistances, explicites ou implicites et il est difficile alors d'analyser les inégalités intrafamiliales.

La pertinence du questionnaire représente une autre difficulté des enquêtes sur la pauvreté. Elles sont souvent représentatives à l'échelle du pays, mais, l'hétérogénéité et la forte différenciation des moyens d'existence à l'intérieur d'un même pays rendent l'opérationnalisation complexe. Or, les inégalités de genre, comme les autres inégalités, varient beaucoup, que ce soit entre milieu rural ou urbain, entre groupes ethniques, entre groupes socio-économiques et selon les profils d'activités.

### **Autres dispositifs et informations complémentaires**

D'autres dispositifs nationaux fournissent des informations utiles pour la compréhension des dynamiques socio-démographiques, mais aussi des situations de vulnérabilité, notamment alimentaire en milieu rural.

Les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) fournissent des indicateurs essentiels pour le suivi du développement humain, dont ceux qui ont trait au genre, comme la mortalité maternelle, la mortalité infantile et l'anthropométrie des enfants de moins de 5 ans, les carences nutritionnelles des femmes et des enfants. Cela permet d'identifier les niveaux de développement humain et les inégalités liées au milieu de résidence (rural/urbain ou entre régions) ainsi que les inégalités de genre en terme de formation ou de droits des personnes<sup>7</sup>.

Ces données sont très utiles pour la mise en perspective des liens entre croissance agricole et développement humain. L'étude de Tefft et Kelly (2004), réalisée sur plusieurs régions du Mali, démontre que la croissance de la production agricole, que ce soit dans le bassin cotonnier ou dans la zone Office du Niger, ne permet pas à elle seule d'entraîner une baisse de la malnutrition chronique infantile : plusieurs autres paramètres, liés au statut des femmes, influent sur l'atteinte de cet objectif prioritaire des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les liens complexes entre croissance agricole et amélioration des indicateurs de développement humain illustrent l'intérêt de mobiliser l'approche des *capabilités* pour analyser le fonctionnement des exploitations agricoles familiales, en s'intéressant notamment aux relations de genre et leur impact sur les droits d'accès : accès aux moyens de production (foncier et matériel agricole), contrôle des ressources et du revenu, accès à la nourriture, accès aux soins.

Les inégalités entre ces droits peuvent se lire à travers la malnutrition infantile. C'est pourquoi, si la croissance de la production agricole est nécessaire, ce n'est pas la condition suffisante pour réduire une des manifestations les plus significatives de la pauvreté. On voit que les seules mesures de volumes de production et de revenus à l'échelle de l'exploitation

---

<sup>7</sup> L'EDS a développé depuis plusieurs années un module sur les mutilations sexuelles féminines, aussi bien sur leur incidence que sur la perception que la population a de ces pratiques.

sont insuffisantes pour analyser les évolutions de certains indicateurs du développement humain et qu'il est nécessaire de comprendre la répartition des fruits de cette croissance à l'intérieur de la famille et plus particulièrement sous l'angle du genre.

### **Des approches alternatives**

A côté des enquêtes nationales qui restent relativement classiques, sont apparus de nouveaux dispositifs, par enquêtes répétées sur des panels de population comme les observatoires ou par des enquêtes ponctuelles comme les enquêtes emploi du temps, ou encore des systèmes combinant des méthodes quantitatives et qualitatives.

### ***Les observatoires ruraux***

Depuis la fin des années 1990, de nombreux observatoires axés sur des thématiques de sciences humaines ont été créés. « Les observatoires sont des structures, autonomes, pérennes en charge d'observer l'évolution d'un phénomène, d'un système ou d'un espace et de collecter, analyser, restituer (à un rythme rapide) des données, de l'information, des connaissances, à destination des acteurs de ce système ou de publics ciblés » (définition collective, M'Bour, UMI Résiliences, 2012).

Parmi ceux-ci, les observatoires socio-économiques permettent de focaliser le questionnement sur une problématique particulière et limitée à un espace restreint ; ils sont souvent plus pertinents pour l'analyse fine des inégalités et celles de genre en particulier (Dubois et Droy, 2001). En effet, la prise en compte de la diversité du milieu rural et des problématiques de vulnérabilité qui y sont associées soulève des problèmes méthodologiques particuliers.

A Madagascar, cette analyse est possible en utilisant les données des Observatoires Ruraux qui sont un système d'information original créé en 1995. En 2010, le Réseau des Observatoires Ruraux (ROR) regroupe seize observatoires répartis sur l'ensemble du pays. Les observatoires permettent de faire un suivi de l'évolution des conditions de vie, des activités et des revenus des ménages ruraux sur des petites zones illustrant des problématiques rurales spécifiques. Ce ciblage permet d'identifier les logiques propres des différents systèmes ruraux. Répétées annuellement, les enquêtes sur les observatoires permettent d'analyser les évolutions liées aux politiques économiques, aux changements socio-démographiques ainsi que les impacts des chocs climatiques, politiques ou sociaux (Droy, et al. 2001). La

méthodologie est commune aux différents observatoires, ce qui les distingue des études localisées et permet de comparer les observatoires entre eux. Le questionnaire ménage comprend des modules sur les conditions de vie, les activités productives, les revenus et les dépenses ainsi que des modules spécifiques en fonction des problématiques de chaque observatoire. Certains modules sont ajoutés ponctuellement pour étudier une question particulière, comme une analyse des contributions aux différentes activités économiques marchandes, non marchandes et domestiques selon le genre (Droy et al. 2001).

Sur la base des informations fournies par le réseau des observatoires ruraux, on peut donc analyser au sein du ménage, les inégalités entre hommes/femmes et garçons/filles concernant la division du travail et la formation du capital humain. D'autre part, en s'intéressant aux ménages monoparentaux dirigés par une femme, il est possible de comparer la situation de ces ménages à celle des ménages dirigés par un homme, situation la plus fréquente, puisque dans un couple, l'homme est automatiquement désigné comme chef de ménage.

En s'appuyant sur les données désagrégées par genre issues des observatoires, on peut ainsi analyser certaines formes d'inégalités et leurs évolutions. Les résultats sont présentés observatoire par observatoire car, en raison de l'absence de pondérations appropriées, les données des observatoires ne peuvent être agrégées en un unique et même ensemble<sup>8</sup>. Cependant, la comparaison des inégalités de genre entre observatoires, demeure pertinente, car elle met en évidence les différences entre régions et ethnies concernant la répartition des tâches et les rôles respectifs des hommes et des femmes.

Le suivi d'un panel de ménages sur plusieurs années permet d'observer les entrées et sorties de pauvreté et d'identifier des groupes de ménages en fonction de leur vulnérabilité et notamment les ménages monoparentaux dirigés par des femmes. Les données recueillies sur les observatoires permettent donc de réaliser des analyses permettant un diagnostic approfondi sur les causes et la dynamique de la pauvreté, ainsi que sur les inégalités dans différents domaines qui menacent la stabilité sociale (revenus, scolarisation, accès aux soins).

---

<sup>8</sup> En effet, chaque observatoire a été sélectionné par choix raisonné pour illustrer une problématique particulière du monde rural malgache, mais n'a pas de représentativité statistique en dehors de la zone d'enquête.

### ***Le temps, une ressource : l'apport des enquêtes « budget-temps »***

Développées plus récemment<sup>9</sup>, les enquêtes « emploi du temps » fournissent des informations précises sur les allocations de temps des individus du ménage. « Le rôle des enquêtes emploi du temps est de mettre un terme à l'invisibilité du travail de certaines catégories de population (femmes et enfants notamment) due principalement à des concepts, définitions et méthodes de mesure qui ont été forgés en négligeant l'importance de ces activités ». (PNUD, 2001).

Elles permettent ainsi de rendre visibles des activités qui échappent aux autres dispositifs (comme les recensements agricoles ou les enquêtes sur la pauvreté), et qui sont souvent conduites par les femmes. Il est ainsi possible d'évaluer le temps consacré à la collecte de l'eau ou du bois, classé dans les activités économiques hors marché, ou à l'activité domestique comme la préparation des repas ou les soins aux enfants (voir annexe 3 pour les catégories d'activité). Si le temps de travail total des femmes est souvent identique et parfois supérieur à celui des hommes<sup>10</sup>, la répartition entre les activités destinées au marché et celles qui sont hors marché est souvent déséquilibrée, les femmes ayant une part plus importante dans les activités hors marché. L'analyse de l'emploi du temps met en évidence les contraintes liées à cette répartition selon le genre : la mobilité des femmes est beaucoup plus réduite et le temps consacré aux activités sociales ou de loisirs est plus faible (Blackden et Wodon, 2005).

Les contraintes plus ou moins fortes qui pèsent sur l'allocation du temps, aussi bien sur le volume total horaire que sur la périodicité des obligations<sup>11</sup>, restreignent l'éventail des *capabilités* des individus, plus particulièrement des femmes.

---

<sup>9</sup> Le développement des enquêtes emploi du temps fut une des recommandations de la conférence de Beijing en 1995, afin d'améliorer la visibilité de la contribution des femmes à la production qu'elle soit marchande, non-marchande ou domestique.

<sup>10</sup> Au Bénin, d'après l'enquête emploi du temps de 1998, le temps de travail des femmes est de 443 minutes/jour contre 302 pour les hommes. Mais les femmes ne consacrent que 53% de leur temps à des activités de marché contre 78% pour les hommes (Blackden et Wodon, 2005).

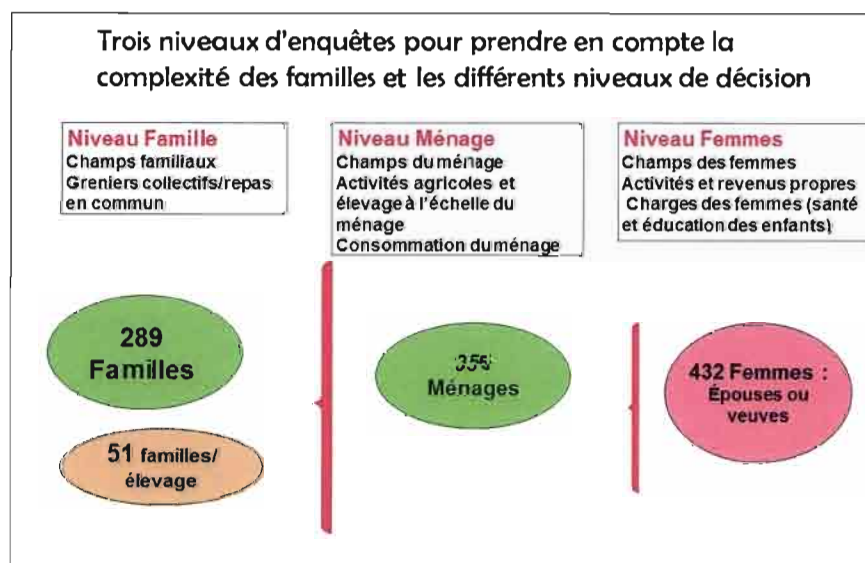
<sup>11</sup> Les femmes sont souvent moins mobiles en raison de leurs obligations domestiques qui sont quotidiennes (cuisine, soins aux enfants etc.) et découpent la journée en tranches horaires fixes.

## **Les enquêtes complexes : articuler les échelles et associer le quantitatif et le qualitatif**

### **Les échelles au sein du groupe familial**

Les activités productives des familles rurales peuvent être appréhendées en prenant en compte les différents niveaux et les relations les reliant. Dans le cadre d'une recherche sur la contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des populations au Bénin (ANR ECLiS), le dispositif mis en place pour réaliser l'enquête socio-économique a été adapté à cette configuration. Il y a donc trois questionnaires différents pour un échantillon emboîté familles-ménages-femmes. Les modules du questionnaire portent sur les activités agricole, l'élevage mais aussi les autres activités, qu'elles soient marchandes ou non-marchandes.

#### Schéma d'organisation de l'enquête socio-économique- ECLiS, Djougou, Bénin



Afin de saisir les déterminants de la vulnérabilité sociale, plusieurs modules sont consacrés aux droits effectifs d'accès aux ressources, aux conditions de vie (disponibilités alimentaires, accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation), ainsi qu'à la répartition des charges à l'intérieur de la famille entre les différents acteurs : par exemple qui paie les frais de santé et les frais d'écolage des enfants ou comment se répartissent les charges liées à l'habitat, aux taxes, aux cérémonies ? Le questionnaire adressé aux femmes comporte les mêmes modules avec un accent mis sur le détail des activités économiques non-agricoles, en raison de leur très grande diversité recensée lors de la pré-enquête. Les femmes enquêtées sont mariées, veuves ou séparées : leur statut matrimonial leur confère des droits sur les

ressources, mais aussi des charges spécifiques ; les activités des autres cadets sociaux que sont les jeunes hommes ou femmes célibataires sont traitées au niveau du ménage.

### *Articuler qualitatif et quantitatif*

La combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives est souvent mise en opposition, alors que leur combinaison permet d'enrichir le système d'investigation. Les enquêtes qualitatives réalisées en amont d'une enquête socio-économique permettent de mieux cerner les fonctions du ménage et de la concession, les niveaux de responsabilité, les activités économiques gérées par les femmes ou les indicateurs locaux de pauvreté.

Mais, les enquêtes qualitatives sont aussi très utiles pour approfondir les résultats de l'enquête socio-économique. Ainsi, sur le projet Eclis au Bénin, nous avons travaillé sur les liens entre le statut des femmes et la malnutrition infantile. A partir de l'exploitation des enquêtes socio-économiques, une analyse multivariée a permis de faire des typologies de familles selon leurs moyens d'existence. Nous avons sélectionné parmi ces différents types, un certain nombre de femmes selon des critères d'âge, de statut familial, d'activité productive pratiquée, d'ethnie et de résidence (zone enclavée ou pas, habitant sur des fronts pionniers ou des terroirs anciens). Les entretiens socio-anthropologiques ont ensuite été menés auprès de ces femmes. L'analyse de ces entretiens permet de mieux comprendre la perception qu'ont les femmes des inégalités de genre. Le lien avec les enquêtes socio-économiques a permis d'articuler ces observations avec les données quantitatives (comme les revenus) recueillies dans l'enquête socio-économique et d'analyser ainsi l'impact du statut des femmes sur la situation de bien-être nutritionnel des enfants.

### **Conclusion**

Bien que la prise en compte du genre ait fait d'importants progrès dans les approches théoriques sur la conception des systèmes d'information, l'intégration de ces innovations méthodologiques dans les enquêtes nationales reste encore hétérogène. Ce retard contribue à maintenir dans l'invisibilité la contribution des femmes à l'économie rurale. Alors que des résolutions et des déclarations d'agences internationales insistent sur le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire, on constate que les dispositifs d'information peinent à documenter cette participation. Une analyse fine des activités, des revenus et des charges respectives des femmes et des hommes permettrait de mieux comprendre les modes d'organisation intrafamiliales et les causes de certaines formes de vulnérabilité.



Pourtant, l'identification et l'analyse des inégalités socialement construites entre hommes et femmes (inégalités de genre) en milieu rural sont un enjeu important pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. En effet, les inégalités de genre concernent plusieurs dimensions du développement humain : accès à l'éducation, à la santé (problème de la santé maternelle et reproductive), discriminations entre hommes et femmes qui persistent dans le cadre juridique formel, renforcée par les inégalités de statut dans la société traditionnelle. Du fait d'un niveau de formation inférieur à celui des hommes et des difficultés d'accès au crédit, à la terre ou à d'autres formes de capital, les nombreuses activités économiques des femmes sont souvent moins bien rémunérées que celle des hommes ; en outre, une partie du travail des femmes relève des activités économiques non marchandes (collecte de l'eau ou du bois), effectué dans des conditions pénibles et peu valorisantes. Mieux connaître ces activités et les contraintes qui y sont associées permet de mieux adapter les actions de développement.

### **Bibliographie**

- Ancey, G., 1975. Niveau de décision et fonctions objectifs en milieu rural africain. AMIRA, miméo, Paris, 34 p.
- Basu, K., 2001. *Gender and say. A Model of Household Behavior with Endogenously-determined Balance of Power*, Department of Economics, Cornell University, 37 p.
- Bissilliat, J., (dir), 1996. *Femmes du sud, chef de famille*. Karthala, Paris, 408 p.
- Blackden, C. M., Wodon, Q., 2005. *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper 73, 172 p.
- Chambers, R. et Conway, G., 1992. *Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century*. IDS Discussion Paper 296.
- De Vreyer, Ph., Lambert, S., Safir, A., Sylla M., 2008. Pauvreté et structure familiale, pourquoi une nouvelle enquête ? *Stateco* n°102 : 5-20.
- Donni, O., Ponthieux, S., 2011. Approches économiques du ménage : du modèle unitaire aux décisions collectives. *Travail, genre et sociétés*, 2011/2 n° 26, p. 67-83.
- Droy, I., 2006. Quel apport de l'approche par les capacités pour l'analyse des inégalités de genre? In V. Reboud (Ed.), *Amartya Sen : A development economist?* Paris , AFD, pp. 125-148.

- Droy, I., Bidou J-E., Randriamiandrisoa J., Thomas A-C., 2010. Une pauvreté rurale étendue et multiforme, in *Madagascar face au défi des Objectifs du Millénaire pour le développement* in B. Gastineau et al. (dir.), Paris, IRD Editions, 53-85
- Droy, I., Dubois J-L., Rasolofo, P. et Andrianjaka, H., 2001. *Femmes et pauvreté en milieu rural : les inégalités liées au genre sur les observatoires ruraux de Madagascar*. Réseau des Observatoires Ruraux, Madagascar, 22 p.
- Droy, I., Ratovoarinony, R., Roubaud, F., 2001. *Les observatoires ruraux à Madagascar. Une méthodologie originale pour le suivi des campagnes*, Stateco n°95-96-97, pp. 123-140.
- Droy, I., Rasolofo, P., 2003. Entre cyclones et marchés mondiaux, la vulnérabilité des ménages de la Côte Est de Madagascar, *Pauvreté et développement socialement durable*, Presses Universitaires de Bordeaux, pp.207-222.
- FAO, 2005. *Agricultural Census and Gender, Lessons learned in Africa*, FAO Regional office for Africa, 104 p.
- FAO, 2007. Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles, volume 1 Programme mondial du recensement de l'agriculture 2010, Collection FAO Développement et statistique, 196 p.
- FAO, 1999. Statistiques et Genre Recensements Agricoles - Orientations pour une Révision des Concepts et de la Méthodologie, FAO.
- Gastellu, J-M., 1980. ... Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XVII*, no 1-2 : 3-11 .
- Gastellu, J-M, Dubois, J-L , 1997. En économie, l'unité retrouvée, la théorie revisitée. In Pilon, Locoh ,Vignikin, Vimard (eds) *Ménages en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines*. CEPED Ch4 : 75-97.
- Guérin, I. , 2003. *Femmes et économie solidaire*. La Découverte- MAUSS SED.
- Jany-Catrice, F., Méda, D., 2011. Femmes et richesse : au-delà du PIB, *Travail, genre et sociétés*, 2011/2 n° 26, p. 147-171.
- Locoh, TH., Labourie-Racapée, A. et C. Tichit, 1996. *Genre et développement, des pistes à suivre*. Documents et manuels du CEPED n°5, CEPED, Paris.
- Locoh, Th., Nguessan, K. , Adebusoye, M., 2008. *Genre et sociétés en Afrique - Implications pour le développement*, Les cahiers de l'INED, INED, 431 p.
- Meignel, S., 1997. *Ménages, crise et bien-être dans les pays en développement : quelques enseignements de la littérature récente*, Document de travail du CED, n°19, <http://ged.u-bordeaux4.fr/ceddt19.pdf>, 15 p.

- Nussbaum, M. , 1999. Femmes et égalité : une approche fondée sur les capacités. *Revue internationale du travail* vol.138 n°3, Genève.
- Pascual, C., 2011. *Malnutrition chronique des enfants de 0 à 5 ans sur la commune de Djougou. Analyse des facteurs explicatifs à partir d'une enquête auprès des femmes.* Mémoire de Master « Développement agricole durable : Economie internationale et sécurité alimentaire », Université de Paris Sud-Faculté de Jean Monnet. 71 p.
- PNUD, 2003. *Genre, développement humain et pauvreté*, Madagascar- RNDH 2003,73p.
- Sen, A., 1981, *Poverty and famines : an essay on entitlements and deprivation*, Clarendon Press, Oxford, Royaume-Uni.
- Sen, A.K., 2000. *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté.* Odile Jacob, 230p.
- Tefft, J., Kelly V., 2004. *Understanding and Reducing Child Malnutrition in Mali : Interim Research Findings for the Project on Linkages between Child Nutrition and Agricultural Growth (LCNAG).* Staff paper 2004-27, 70 p.
- Udry, Ch., 1996. Gender, Agricultural Production, and the Theory of the Household. *Journal of Political Economy*, Vol. 104, No. 5 (Oct., 1996), pp. 1010-1046.
- World Bank, FAO, UN, 2010. *Global Strategy to Improve Agricultural and Rural Statistics*, Report No. 56719-GLB, 55 p.

**Annexe 1 : Exemple de niveaux de décisions en milieu rural africain d'après Ancey (1975)**

\* Niveau « exploitation » : c'est le groupe familial exploitant des champs collectifs (familiaux) dont le produit est destiné à l'alimentation familiale ou à la vente (coton arachide) sous le contrôle du chef de famille.

\* Trois niveaux « individus »

1. *Aîné* : homme marié, autonomie d'exploitation et autorité dans la famille (aîné de la fratrie) et sur la gestion des ressources, l'organisation du travail sur les champs collectifs, la gestion des greniers, la répartition des ressources monétaires comme l'argent du coton ou de l'arachide.

2. *Cadet* : homme souvent célibataire, pas d'autonomie d'exploitation, mais qui a une autonomie de certaines activités comme une production sur un champ, le salariat, la migration. Peut aussi concerner les jeunes femmes non mariées qui mènent une activité économique autonome pour se constituer un pécule.

3. *Femmes* : il s'agit des femmes mariées, intermédiaires entre les deux, forme un noyau familial avec ses enfants, autonomie économique variable et des charges plus ou moins étendues selon les sociétés

**Annexe 2 : Le classement des activités dans l'enquête Emploi du Temps, Madagascar, 2003**

- les activités économiques de marché : c'est l'activité principale ou secondaire du ménage (salarié ou indépendante, que ce soit dans le secteur formel ou informel), y compris chercher du travail.

- les activités économiques hors marché comprennent l'essentiel des activités agricoles et aussi une partie des activités classées habituellement parmi les activités domestiques, comme la collecte de l'eau, du bois, le pilage etc. Pour les activités agricoles, la distinction n'est pas très simple puisque, dans la plupart des cultures vivrières, une partie de la production est vendue et l'autre destinée à l'autoconsommation.

- les activités domestiques : on y trouve les activités liées à l'entretien courant de la maison et au fonctionnement quotidien (ménage, repassage, cuisine, courses etc.). Ce sont des activités pour lesquelles on peut éventuellement payer une personne pour le faire à sa place.

- les soins aux enfants et aux personnes âgées et handicapées : souvent classées avec les activités domestiques, ces activités sont ici analysées séparément, ce qui est intéressant, puisqu'on peut se dire que faire la vaisselle n'a pas la même valeur en terme de construction du capital humain que de s'occuper des devoirs des enfants.

- les activités sociales de type associatif ou religieuses (distinguées)

- étude : école, alphabétisation etc

- loisirs : visites, discussions avec amis, danse etc et médias : télévision, radio, journaux.

- déplacements : déplacements pour l'activité économique de marché ou hors marché (hors eau et bois, l'activité comprend le déplacement)

- soins personnels et entretien de la personne : toilette, habillage, repas, sommeil.

Certaines activités peuvent être menées simultanément comme écouter la radio en effectuant un travail manuel. C'est pourquoi la journée peut parfois excéder 24 h.